Plan d'action 2023



Approuvé par le SGS-Board

(GCS le 16-12-2022, Comité directeur CGC le 22-12-2022)

I. Introduction 2
II. Objectifs partiels de la feuille de route 2
III. Tâches opérationnelles et projets de partenariat 4
IV. Plan d'action 2023 5
Champ d'action 1 : **Promouvoir l'écosystème de la géoinformation** 5
Champ d'action 2 : **Relier les géodonnées** 6
Champ d'action 3 : **Faciliter les processus** 7
Champ d'action 4 : **Développer la science des géodonnées** 8
Champ d'action 5 : **Encourager l'innovation** 9
Champ d'action 6 : **Acquérir et renforcer les compétences** 10
Champ d'action 7 : **Développer les plateformes numériques** 10

I. Introduction

La **stratégie suisse pour la géoinformation (SGS)** doit, conformément à la **vision « des géodonnées à la connaissance : Informations mises en réseau et géolocalisées pour la Suisse »,** renforcer l'écosystème de la géoinformation en Suisse. Le présent plan d'action 2023 (chapitre IV) se base sur le premier plan d'action 2022 et poursuit de nouvelles mesures pour la mise en œuvre de la stratégie. Il est en outre comparé aux objectifs partiels supérieurs de la feuille de route (chapitre II). Désormais, le plan d'action identifie également des projets partenaires (chapitres III & IV).

II. Objectifs partiels de la feuille de route

Afin de garantir l'alignement du plan d'action avec les objectifs supérieurs de la SGS et une focalisation des activités de mise en œuvre, des objectifs partiels de la feuille de route (dérivés des objectifs des champs d'action) ont été élaborés. Le plan d'action 2023 doit s'orienter sur ces derniers. La feuille de route est contrôlée et développée en permanence.

No.	*Champ d'action Stratégie*	*No.*	*Objectifs partiels*
1	**Promouvoir l'écosystème de la géoinformation**	1.1	La collaboration et le dialogue actif de toutes les parties prenantes internes et externes sont soutenus et coordonnés de manière optimale.
		1.2	Des bases légales, organisationnelles et techniques appropriées sont mises à disposition.
		1.3	L'efficacité et l'utilité des mesures sont accrues grâce au pilotage/à la coordination et à la communication.
2	**Relier les géodonnées**	2.1	Un accès centralisé pour trouver et utiliser des géodonnées est réalisé.
		2.2	L'harmonisation (organisationnelle, technique, structurelle, du contenu) des géodonnées de base complètes et interopérables est assurée.
		2.3	La documentation standardisée des données (métadonnées) est garantie.
		2.4	La possibilité de relier les (géo-)données est en cours de développement et est améliorée à long terme.
3	**Faciliter les processus**	3.1	Des interfaces (API), qui peuvent être intégrées de manière optimale dans les processus et qui sont facilement utilisables, sont disponibles pour la production, la mise à disposition et l'utilisation de géodonnées et de géoinformations.

		3.2	L'habilitation et l'enseignement de la gestion des informations géographiques et des interfaces sont avancés.
		3.3	L'intégration de la géoinformation dans les processus d'entreprise est en marche.
4	**Développer la science des géodonnées**	4.1	Des nouvelles méthodes et des nouveaux algorithmes issus de la science des données sont rendus utilisables dans le domaine de la géographie et inversement.
		4.2	Les exigences organisationnelles, procédurales, méthodologiques et techniques du monde de la géographie et d'autres utilisateurs pour une « infrastructure de connaissances » sont identifiées et intégrées progressivement dans l'INDG.
5	**Encourager l'innovation**	5.1	Des incitations (conditions-cadres et finances) pour des projets innovants ou la réalisation d'idées innovantes sont mises en place.
		5.2	Les organisations, les instruments et les initiatives d'innovation dans l'esprit de la SGS sont soutenus.
		5.3	L'innovation est intégrée de manière optimale dans les processus, les organisations et les activités existants.
6	**Acquérir er renforcer les compétences**	6.1	La formation initiale et continue en géoinformation des spécialistes (y compris les domaines apparentés) est assurée à long terme.
		6.2	L'offre de formation scolaire est complétée par des thèmes proches de la discipline (p. ex. enseignement de la géographie avec la géoinformatique ou les bases du SIG).
		6.3	La compétence en matière de géodonnées est significativement accrue en dehors de notre branche.
7	**Développer les plateformes numériques**	7.1	La plate-forme de l'INDG est en place.
		7.2	L'exploitation et le développement de l'INDG ou d'autres plateformes sont garantis à long terme.
		7.3	Le développement des composants de l'INDG est poursuivi de manière ciblée.
		7.4	Les plateformes nationales et internationales existantes sont reliées entre elles de manière optimale.

III. Tâches opérationnelles et projets de partenariat

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, des **tâches opérationnelles** sont définies, qui sont effectuées dans le sens de « travaux permanents » et qui se situent en dehors de la planification annuelle des actions. Elles garantissent notamment que la mise en œuvre de la stratégie soit assurée à long terme et soutenue de manière optimale par des activités de coordination et administratives. La structure des ressources des travaux permanents doit être régulièrement vérifiée et, si nécessaire, ajustée. Voici quelques exemples de tâches opérationnelles :

- Coordination générale des activités de mise en œuvre, développement de la feuille de route, élaboration du plan d'action annuel, gestion du portefeuille de projets (SGS Office, y compris la direction).
- Administration de projets, gestion de contrats, suivi et rapports de projets (SGS Backoffice).

Le plan d'action définit en premier lieu des mesures qui seront mises en œuvre en étroite collaboration avec le SGS Office. En règle générale, cela signifie que la direction du projet est assurée dans le cadre de la COSIG ou de la CGC et que le mandat est piloté au cas par cas par le SGS Management ou par le SGS Office. En outre, il existe des **projets partenaires qui** se déroulent sous l'égide de la SGS, mais qui sont organisés de manière indépendante en termes d'organisation de projet et de financement. Le lien entre SGS et le projet est établi par une interface de coordination, généralement un coordinateur de projet (PROK). Dans ce cas, la SGS ne peut exercer qu'une influence indirecte sur les objectifs du projet et leur mise en œuvre. Des exemples de « projets partenaires externes » sont les géoregistres et le cadastre des conduites en Suisse (CCCH).

IV. Plan d'action 2023

Le plan d'action 2023 consiste en la poursuite du plan d'action 2022 avec l'ajout de nouvelles mesures. Les mesures sont mises en relation avec les objectifs partiels de la feuille de route, ce qui permet de mesurer l'impact et l'utilité des champs d'action de la stratégie.

Le plan d'action est élaboré et approuvé conjointement par tous les organes de la SGS, à savoir le *Board*, *Management* et *Office*. Le plan d'action contient des mesures qui ont été définies soit « top down » à partir des objectifs partiels de la feuille de route, soit « bottom up » à partir de la mémoire thématique (backlog). Toutes les idées ou demandes qui sont intégrées dans le plan d'action conduisent soit à de nouvelles mesures, soit à la subordination de mesures existantes lorsqu'il existe un lien étroit et impératif.

Champ d'action 1 : **Promouvoir l'écosystème de la géoinformation**

ID	*Feuille de route*	*Titre*	*Mesures*
134	1.1, 1.2, 1.3	Développer l'**organisation** de Géoinformation Suisse et assurer l'**alignement** des projets INDG.	Définir et gérer les tâches, les compétences et les responsabilités des unités organisationnelles nécessaires. Une large participation des parties prenantes doit être rendue possible.
			Priorités pour 2023 : - Examiner et optimiser l'organisation de la SGS (mi-2023). - Affiner les tâches, les compétences et les responsabilités et les faire approuver (T3 2023). - Intégrer la représentation du GCS dans le SGS Management (mi-2023).
113	1.2	Assurer et cibler les **activités de standardisation** dans le domaine de la géoinformation.	Piloter et assurer les activités de standardisation pertinentes dans le domaine de la géoinformation par le biais de processus définis. Assurer l'interopérabilité avec d'autres domaines spécialisés et améliorer fondamentalement la convivialité des outils.
			Priorités pour 2023 : - Occuper le leadership thématique de GeoStandards.ch et établir un nouveau groupe de travail eCH sur la géoinformation (mi-2023). - Assurer le développement du langage et des outils INTERLIS (fin 2023). - Mettre en place des activités de communication (fin 2023).

			- Révision eCH-0056 Profil d'application des géoservices (fin 2023).
135	1.1, 1.3	**Faire connaître la** Géoinformation Suisse et la rendre accessible**.** Améliorer la **visibilité** de la Géoinformation Suisse.	Introduire la communication pour la mise en œuvre de la SGS et l'intensifier en particulier vers l'extérieur. Renforcer et utiliser les activités de représentation des intérêts de Géoinformation Suisse dans le monde politique et de l'administration.
			Priorités pour 2023 : - Elaborer un concept de communication SGS (mi-2023). - Créer et mettre en service le site web de la SGS (T3 2023). - Intensifier la collaboration avec l'ANS et examiner les synergies (fin 2023).

Champ d'action 2 : **Relier les géodonnées**

ID	*Feuille de route*	*Titre*	*Mesure*
116	1.3, 2.2	Promouvoir la mise à disposition **de géodonnées harmonisées sur l'ensemble du territoire**.	Faire avancer la reconnaissance et la mise à disposition de géodonnées et de géométadonnées harmonisées structurellement sur l'ensemble du territoire ainsi que de géodonnées de référence. Soutien de la planification de la mise en œuvre geodienste.ch.
			Priorités pour 2023 : - Mise à disposition des bases pour le monitoring climatique (début 2023). - Clarifications juridiques ; les tâches, les compétences, les responsabilités dans la LGéo et l'OGéo sont examinées (fin 2023). - Développer et introduire un concept général pour un modèle de courtier intégration et mise à disposition des données sur geodienste.ch (fin 2023)
118	2.1, 2.2, 2.3	Faciliter la **repérabilité** des géodonnées.	Réaliser une étude pour améliorer la repérabilité des géodonnées au moyen du référencement naturel (SEO). Mise en œuvre de la repérabilité au moyen de l'optimisation des moteurs de recherche à l'aide de l'application de métadonnées geocat.ch.

			Priorités pour 2023 : - Mise en œuvre des conclusions de l'étude d'utilisabilité de geocat.ch (fin 2023). - Mise en œuvre du SEO pour les métadonnées (fin 2023).
119	2.2, 2.4, 6.1	Étendre les **données liées.**	Faciliter l'utilisabilité de jeux de géodonnées appropriées au moyen de données liées (Linked Data). Faire avancer la formation et définir les exigences relatives aux bases de données pour les donnée liées.
			Priorités pour 2023 : - Étude et POC : mise à disposition de données RDF via un mappage sparql2sql/sql2sparql à l'échéance (fin 2023).
120	2.1	Focaliser les **géoregistres**. *(projet partenaire)*	Elaborer les conditions-cadres et les bases juridiques nécessaires géoregistres afin de les ancrer dans le droit fédéral, y compris leurs exigences supplémentaires. Elaborer un TCR par thème de données en mettant l'accent sur le principe « Once Only ».
121	2.1	Etablir le **cadastre des conduites en** Suisse. *(projet partenaire)*	Finalisation des fiches d'information, y compris la vérification du modèle d'organisation. Mise en consultation d'un projet de modification de la LGéo visant à créer les bases légales pour le cadastre des conduites en Suisse (CCCH).

Champ d'action 3 : **Faciliter les processus**

ID	*Feuille de route*	*Titre*	*Mesure*
136	3.3, 3.2	Encourager la **mise en relation** des données factuelles et les géodonnées et l'intégration des géoinformations dans les **processus d'affaires**.	Promouvoir la mise en évidence de méthodes de bonnes pratiques et d'instruments permettant de relier plus facilement des données factuelles à des géodonnées. La question de la protection des données doit être prise en compte dans ce contexte. Identifier et lister les acteurs potentiels, les partenaires du secteur privé et les cas d'application pour l'intégration des géoinformations dans les processus métier.

			Priorités pour 2023 : - Identification des cas d'application (mi-2023). - Mise en œuvre des premiers cas d'application (fin 2023).
124	3.1, 3.3	Faire le lien entre le **Building Information Modelling** (BIM) et les géodonnées.	Promouvoir l'échange de données entre les secteurs de la construction et de la géoinformation par le biais de la standardisation et du développement d'algorithmes.
			Priorités pour 2023 : - Clarifier la représentation de la SGS dans les comités Géo-BIM (fin 2023). - Complexes de bâtiments en 3D pour les SIG cantonaux, « Use Case Management BIM » (fin 2023). - Pilotage de la mise à disposition IFC, modélisation/exportation à partir de MGDM existants (fin 2023).
137	1.2, 2.2, 3.1, 4.2	Classement du concept « **Digital Twin** » pour le développement de l'INDG dans une infrastructure de la connaissance.	Évaluation, examen et concrétisation des activités en cours (p. ex. étude EPFL) sur le thème Digital Twin. Examiner si et comment le concept Digital Twin peut être utilisé pour développer l'INDG dans le sens d'une infrastructure de connaissances.
			Priorités pour 2023 : - Analyse des plateformes en termes de Digital Twin (mars 2023). - Concrétisation du concept Digital Twin dans le contexte SGS (fin 2023).

Champ d'action 4 : **Développer la science des géodonnées**

ID	*Feuille de route*	*Titre*	*Mesure*
138	4.1, 4.2, 6.2	**Créer un réseau** de personnes intéressés par la science des géodonnées.	Mettre en réseau les parties prenantes intéressées par des activités dans le domaine de la science des (géo)données. Étendre les offres de formation et développer des applications pratiques
			Priorités pour 2023 : - Manifestation spécialisée Geodata Science pour la sensibilisation et l'information sur les méthodes et les possibilités d'utilisation de Geodata Science (Q3 2023).

			- « Community of Practice » (CoP) : soutien et utilisation de la CoP IA du réseau du CNAI.swiss avec Geodata Science (pas de doublon) par la fourniture active d'informations/d'applications (fin 2023). - Points de contact pour les questions de science des géodonnées et d'IA (fin 2023).

Champ d'action 5 : **Encourager l'innovation**

ID	*Feuille de route*	*Titre*	*Mesure*
127	5.3	Renforcer le **Swiss Territorial Data Lab** (STDL).	Intégrer le Swiss Territorial Data Lab (STDL) dans la gouvernance de Géoinformation Suisse et assurer son développement durable.
			Priorités pour 2023 : - Définition d'un plan de communication commun SGS/STDL (mi-2023). - Diffusion de l'utilisation de la science des géodonnées dans les administrations publiques grâce à deux nouveaux projets (fin 2023). - Poursuite du développement des projets de « co-création » avec de nouveaux cantons et offices fédéraux (fin 2023).
139	5.1, 5.2, 5.3	Interagir avec la **promotion de l'innovation** et soutenir les solutions innovantes.	Sensibiliser, mettre en valeur, soutenir et utiliser les instruments existants de promotion de l'innovation dans le domaine de la géoinformation. Permettre et soutenir des propositions libres à caractère innovant pour la mise en œuvre de la stratégie.
			Priorités pour 2023 : - Évaluation et soutien d'au moins trois projets innovants (fin 2023).

Champ d'action 6 : **Acquérir et renforcer les compétences**

ID	*Feuille de route*	*Titre*	*Mesure*
130	6.3, 3.2	**Etablir un état des lieux de la formation** à la géoinformation en Suisse	Etablir un état des lieux de la formation spécialisée et continue ainsi que de la formation de base en géoinformation, y compris une comparaison au niveau international.
			Priorités pour 2023 : - Achèvement de l'étude sur l'état des lieux (T1 2023). - Approfondissement et éventuellement premières mises en œuvre selon les propositions du rapport final.
131	6.1, 6.2	Maintenir et développer **sCHoolmaps.ch.**	Assurer le pilotage opérationnel et stratégique ainsi que la coordination de sCHoolmaps.ch. Assurer l'élargissement de l'offre et soutenir la consolidation de l'utilisation dans toutes les régions linguistiques.
			Priorités pour 2023 : - Poursuite de la coopération selon le concept de LerNetz (fin 2023). - Réaliser des courts-métrages en trois langues pour la courte présentation sCHoolmaps.ch (fin 2023).

Champ d'action 7 : **Développer les plateformes numériques**

ID	*Feuille de route*	*Titre*	*Mesure*
132	1.3, 4.2, 7.1, 7.2, 7.3	Définir le **développement** de l'**INDG**.	Elaborer le concept de « Portail INDG » en tant que point d'accès central à l'INDG et pour la mise en réseau ou l'extension des infrastructures pertinentes (composantes principales de l'INDG) dans le sens de la vision. Présenter des délimitations claires dans l'image cible, tout en remplissant au moins le mandat légal. Les développements au niveau international doivent être pris en compte.
			Priorités pour 2023 : - Réalisation du GeoHarvester pour l'agrégation de géoservices (T2 2023).

			- Définir les prochaines étapes de la mise en œuvre du « Portail INDG » (T3 2023). - Créer le concept « Portail INDG », y compris le prototypage (fin 2023). - Développement de geobasisdaten.ch (fin 2023).
133	7.2, 7.4	**Mettre en réseau les plateformes**.	Coordonner et mettre en réseau l'INDG avec d'autres plates-formes, portails et initiatives pertinents au niveau national et, le cas échéant, international, dont font partie entre autres ANS, opendata.swiss, NaDB/I14Y, NaDiM, etc. Prendre en compte la composante des métadonnées
			Priorités pour 2023 : - Assurer la concertation, la coordination et la coopération entre les initiatives et les plate-formes pertinentes (fin 2023). - Coordination et mise en réseau avec les stratégies sectorielles, p. ex. mensuration officielle, environnement, cyberadministration (fin 2023).